



**Arrêté n° 2023-06/MNC du 30 août 2023
portant modification des membres du conseil d'administration
de la Caisse Générale de Sécurité Sociale de la Réunion**

Le ministre délégué auprès du ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique, chargé des comptes publics,
Le ministre du travail, du plein emploi et de l'insertion,
Le ministre de la santé et de la prévention,

- Vu le code de la sécurité sociale et notamment les articles L. 752-6, R. 121-5 à R. 121-7, et D. 231-1 à D. 231-4 ;
- Vu l'arrêté du 1^{er} juillet portant délégation de signature (direction de la sécurité sociale) ;
- Vu l'arrêté du 7 décembre 2021 relatif à la répartition des sièges des représentants des assurés sociaux et des employeurs au sein des organismes de sécurité sociale du régime général et du régime local d'assurance maladie des départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle ;
- Vu l'arrêté ministériel nominatif n° 2022-08/MNC du 1^{er} avril 2022 portant nomination des membres du conseil d'administration de la Caisse Générale de Sécurité Sociale de la Réunion ;
- Vu les arrêtés ministériels modificatifs n° 2022-10/MNC du 13/04/2022, n° 2022-14/MNC du 11/07/2022 et n° 2023-03/MNC du 21 juillet 2023 portant modification des membres du conseil d'administration de la Caisse Générale de Sécurité Sociale de la Réunion ;

A R R Ê T E M E N T

Article 1^{er}

La composition du conseil d'administration de la Caisse Générale de Sécurité Sociale de la Réunion est modifiée comme suit :

Siégeant avec voix délibérative

- **En tant que représentants des assurés sociaux**

Sur désignation de la Confédération générale du travail (CGT)

Titulaire :

Le siège de M. PAYET Joseph Vincent est déclaré **vacant**.

Suppléant :

Le siège de M. BHUGON Jacques est déclaré **vacant**.

L'annexe présente en pièce jointe tient compte de ces modifications.

Article 2

L'adjoint à la cheffe d'antenne de Saint-Denis de la Mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Réunion.

Fait à Saint Denis, le 30 août 2023
Les ministres chargés de la Sécurité Sociale,
Pour les ministres et par délégation,

L'adjoint à la cheffe d'antenne,

Alain SCANVIC

Annexe : Conseil d'administration de la CGSS de La Réunion

Organisations désignatrices		Nom	Prénom	
En tant que Représentants des assurés sociaux :	CFDT	Titulaire(s)	IGOUFE	Marie Claudine
			TRECASSE	Georges
		Suppléant(s)	BOYER	Jean Mickaël
			GIVRAN	Gaëlle
	CGT	Titulaire(s)	BALMINE	Benoît Jacky
			Vacant	
		Suppléant(s)	Vacant	
			CARO	Goerges marie
	CGT - FO	Titulaire(s)	CIDNEY	Janick
			PAQUIRY	Jean Paul
		Suppléant(s)	AMONY	Marina sidonie
			SAIDALI POCARD	Séverine
	CFE - CGC	Titulaire	ETHEVE	Nicole
		Suppléant	GRONDIN	Nicole
CFTC	Titulaire	VIENNE	Olivier	
	Suppléant	LEGARNISSON	SOPHIE	
En tant que Représentants des employeurs :	MEDEF	Titulaire(s)	BLERIoT	Laurent
			LEGROS	Thierry
		Suppléant(s)	GUERIN	Nathalie
			PIGNOLET	Laurent
	CPME	Titulaire(s)	MATZ	ERIC
			TARDIF	Stephane
		Suppléant(s)	PICCINO	Sébastien
	U2P	Titulaire	FIEGENWALD	Régis
Suppléant		MAZEAU	Didier Georges	
En tant que Représentants des travailleurs indépendants :	U2P	Titulaire	LEBON	Georges
		Suppléant	LEBON	Gerard
	CPME	Titulaire	RICKMOUNIE	Cyrille
		Suppléant	IMARE	Willy Sylvain
	FNAE	Titulaire	LEBON	Gerard
		Suppléant	AUBERT	Kaelig
En tant que Représentants de la mutualité :	FNMF	Titulaire(s)	LEE YIM TIM	Bruno
			VA YTINGOM	Eulalie
		Suppléant(s)	RAMIN ANDOCHE	Nadia
	RA VENEL		Pascal	
	En tant que Représentants des exploitants agricoles :	FNSEA	Titulaire	SALAH-ALY
SEVERIN				Marie-Rose
TAILAME				Emmanuel
Suppléant(s)		MUSSARD	Charles André	
		SADEYEN	Jeannick	
		Non désigné		
Personnes qualifiées		FERNEZ	Valérie	
		HOAREAU	Eglantine	
		LAURIOL	Patrice	
		TECHER	Emma	

Dernière mise à jour : 30/08/2023

Dernière(s) modification(s)